



Secteur Travail : SYNTEF-CFDT  
8bis, rue Lecuire – 75014 PARIS  
Tel : 01 40 52 02 11 – Fax : 01 40 52 02 19  
Mél : [syndicat.cfdt@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cfdt@travail.gouv.fr)

Secteur Solidarité : SACAS-CFDT  
14, avenue Duquesne – 75007 PARIS  
Tel : 01 40 56 44 54 – Fax : 01 40 56  
Mél : [syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr](mailto:syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr)

## ***CCP des CONTRACTUELS 78 du 19 décembre 2007***

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Tableau d'avancement au titre de 2007 (AC + SD)
- Réductions d'ancienneté au titre de 2004 et 2005 (AC + SD)
- Questions diverses

### ***Formation Plénière***

La CFDT a évoqué les points suivants :

- Sur le nombre de postes mis à la promotion, les taux de promotion en Services Déconcentrés restent sensiblement inférieurs à ceux de l'administration centrale et celui pour l'accès au 5<sup>ème</sup> échelon de la hors catégorie en administration centrale, secteur travail, diminue sensiblement en 2007 (17%) par rapport à 2006 (27%). Face à ce constat, la CFDT demande à la DAGEMO d'ajouter des postes à la promotion pour 2007.
- Un certain nombre de Régions - Ile de France (accès à la Hors catégorie), Franche-Comté et Centre - continuent à se distinguer par l'absence de proposition.
- Demande d'établissement de listes complémentaires pour les promotions.
- Demande d'explications sur l'absence de liste d'aptitude pour l'accès à la 2<sup>ème</sup> catégorie en AC – secteur santé – alors même qu'un poste est mis à la promotion et que les 2 agents promouvables sont proposés par leur direction respective.

- Orientations pour 2008 des primes des agents contractuels des 2 secteurs.
- Devenir des contractuels 84 : le cadre de gestion est une avancée réelle mais la CFDT considère que ce n'est qu'une étape pour octroyer aux contractuels 84 des droits identiques à ceux de leurs collègues 78.
- La CFDT demande donc leur intégration dans le statut 78.
- Examen du dossier de A. Desportes-Davonneau, J.N. Sanchez, J. Cuny pour le passage en hors catégorie, C. Glessner, J. Bernier, M. Magnan, V. Bour pour l'accès à la 1<sup>ère</sup> catégorie et A. Munier et M.L. Martinetti pour la 2<sup>ème</sup> catégorie et sortie des dossiers d'E. Jancovici pour la HEB, M. Moulin pour la hors catégorie et C. Dumaine pour la 1<sup>ère</sup> catégorie.

Dans ses réponses, la DAGEMO a apporté les précisions suivantes :

- sur les taux de promotions : l'objectif de la DAGEMO est de s'aligner sur les taux des titulaires.
- sur l'absence de proposition : le DAGEMO a rappelé que ceci relève de la responsabilité des directeurs.
- sur l'établissement de listes complémentaires : la DAGEMO affirme que c'est impossible.
- sur les primes pour 2008 : on s'oriente vers une stagnation à la différence des années précédentes.
- sur le maintien dans la CCP des contractuels 78 des 12 collègues de la DGEFP, suite à leur transfert
- au MINEFE : le DAGEMO y est favorable et prépare une modification du décret 78 dans ce sens. Il tient cependant à préciser qu'il appartiendra au MINEFE de mettre des postes à la promotion pour ces agents. Cette précision vaut également pour le ministère de l'immigration, auquel sont désormais rattachés les agents de la DPM, voire d'autres départements ministériels auxquels pourraient être rattachés dans les mois à venir des agents régis par le statut 78.
- s'agissant des contractuels 84 Cdisés : le DAGEMO a indiqué que leur rattachement au statut 78 n'était pas à l'ordre du jour.

**Réductions d'ancienneté 2004 et 2005 (AC et SD) : votées à l'unanimité.**

## **Formation Restreinte**

### Tableau d'avancement

Les listes ci-après ont été votées à l'unanimité des élus. Les agents figurant sur les listes sont promus à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2007.

### **SERVICES DÉCONCENTRÉS**

#### Passage de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> catégorie

##### **Secteur Travail/Emploi**

Brigitte RICHARD - DDTEFP Moselle  
Véronique MONTARON - DRTEFP Nord Pas de Calais

A la demande de la CFDT, le DAGEMO s'est engagé à prendre l'attache du DR de Bretagne sur le cas d'Annick MUNIER. LA CFDT a évoqué les dossiers de Marie-Laure MARTINETTI et de Sylvie KLEIN.

#### Passage de 2<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> catégorie

##### **Secteur Travail/Emploi**

Guilaine GROUSSEAU - DRTEFP Pays de la Loire  
Françoise MAILLE - DRTEFP Rhône Alpes

A la demande de la CFDT, la DAGEMO a ajouté 1 poste au bénéfice de Christine GLESSER - DRTEFP Alsace

##### **Secteur Santé/Solidarité**

Philippe RESSE - DDASS Ille et Vilaine

#### Passage de la 1<sup>ème</sup> à la hors catégorie

##### **Secteur Travail/Emploi**

Nicole KATZER - DRTEFP Bourgogne  
Andrée SIMORRE - DRTEFP Midi Pyrénées  
Philippe SOTTY - DRTEFP PACA

## Passage au 5<sup>ème</sup> échelon de la hors catégorie

### **Secteur Travail/Emploi**

Christian PENNERET - DRTEFP Poitou Charente

## **ADMINISTRATION CENTRALE**

## Passage de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> catégorie

### **Secteur Santé/Solidarité**

Sur l'absence de promotion, alors même qu'un poste est mis à la promotion et que les 2 agents promouvables sont proposés par leur direction respective, l'administration a précisé que les fonctions occupées n'étaient pas éligibles à la 2<sup>ème</sup> catégorie !

## Passage de la 1<sup>ère</sup> à la hors catégorie

### **Secteur Travail/Emploi**

Hervé CONAN - DGT  
Jean-Pierre GROLIER – DARES

### **Secteur Santé/Solidarité**

Michel FERRE - IGAS  
Marie-Christine MARTIN - CES  
Marie-Claude MOUQUET - DRES  
Olivier CHAZY - DGAS

## Passage au 5<sup>ème</sup> échelon de la hors catégorie

### **Secteur Travail/Emploi**

Dominique WALTISPERGER - DARES  
Xavier FROMENT - BDC

### **Secteur Santé/Solidarité**

Anne CORREZE - SDFE  
Olivier GUIVARCH - DAGPB  
Jean-Michel COSTES - OFDT  
Henri ROUX - DIPH

### vos représentants CFDT à la CCP des contractuels 78 sont :

Philippe LEMARINEL (DRTEFP Basse-Normandie) [philippe.lemarinel@travail.gouv.fr](mailto:philippe.lemarinel@travail.gouv.fr) – titulaire 1<sup>ère</sup> cat  
Annie BOURÉ (DRTEFP Champagne-Ardenne) [annie.boure@travail.gouv.fr](mailto:annie.boure@travail.gouv.fr) – titulaire 2<sup>ème</sup> cat  
Patricia DAUGE-BARROIS (DAGEMO) [patricia.dauge-barrois@travail.gouv.fr](mailto:patricia.dauge-barrois@travail.gouv.fr) – titulaire 2<sup>ème</sup> cat